

Communiqué de presse du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est réuni dans ses locaux au 8, route des Artifices, le mercredi 28 mai 2003.

A l'issue de cette réunion le gouvernement a adopté six projets de délibération du Congrès, dix délibérations du gouvernement et trente arrêtés.

Les travaux du gouvernement ont porté, en particulier, sur les points suivants :

Régime de retraite des fonctionnaires de la Nouvelle-Calédonie (C.L.R.)

La Caisse Locale de Retraite des fonctionnaires connaît depuis quelques années de graves difficultés financières dues principalement à l'évolution démographique.

En effet, l'arrivée à l'âge de la retraite des générations de fonctionnaires nés après guerre, la possibilité pour les bénéficiaires de faire valoir leurs droits à pension dès l'âge de 50 ans, et l'accroissement régulier de l'espérance de vie ont induit une augmentation sans précédent du nombre de pensionnés. Ce régime de retraite est donc confronté à un déficit qui ne cesse de s'aggraver d'année en année.

Aujourd'hui, le montant mensuel des cotisations couvre à peine la moitié des pensions servies par la C.L.R. et le déséquilibre financier s'élève à 10 millions de francs CFP par jour.

A ce rythme, il ne serait plus possible d'assurer le versement des pensions dès 2005.

Face à cette situation, le gouvernement a entrepris de proposer un véritable plan de sauvetage de la C.L.R.

Depuis plus de deux ans maintenant, sur la base d'études commandées à des organismes spécialisés, les discussions et la concertation avec les syndicats représentatifs dans la fonction publique se sont engagées et poursuivies jusqu'à ces tout derniers jours.

Le projet initial du gouvernement a été amendé pour prendre en compte certaines propositions des organisations syndicales et des employeurs publics formulées, notamment, lors de la dernière réunion du Comité supérieur de la fonction publique.

Le gouvernement a donc arrêté, ce jour, le train de mesures ayant pour objet de rétablir, à court terme, l'équilibre financier du régime et de garantir, à plus long terme, sa pérennité.

Ces propositions du gouvernement ont été transmises au Congrès qui procèdera à leur examen dans les prochaines semaines.

Intégration des contractuels dans la fonction publique

Au cours des 15 dernières années, en conséquence notamment des changements institutionnels et pour faire face rapidement à l'accroissement de ses missions, l'administration a recouru, dans des proportions importantes, à l'embauche de personnel par voie de contrat, en dehors des voies classiques de recrutement que sont le concours, le recrutement sur titre ou la convention collective.

De nombreux emplois publics sont donc aujourd'hui occupés par des contractuels qui exercent des fonctions homologues à celles de leurs collègues fonctionnaires sans bénéficier pour autant du même statut.

Le gouvernement souhaite, dans un souci d'équité et d'amélioration de la qualité du service public, procéder aux aménagements permettant de pallier ces anomalies de la période passée et jeter des bases plus saines pour l'avenir.

Après s'être, là encore, longuement concerté avec les organisations syndicales et l'ensemble des employeurs publics, le gouvernement propose donc au Congrès des mesures exceptionnelles d'intégration des contractuels dans la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie d'une part, et dans la fonction publique communale d'autre part. Ces intégrations se feront par voie de liste d'aptitude, d'examen d'intégration et sur titre

Erica

Le gouvernement a arrêté à 450 millions le montant total de l'indemnisation due aux agriculteurs affiliés à la CAMA qui ont été sinistrés à la suite du passage du cyclone Erica.

Une avance de 40 % a déjà été versée aux intéressés et le solde leur sera payé fin juin/début juillet.

Jeux du Pacifique

En vue de la préparation des sportifs calédoniens aux Jeux du Pacifique, le gouvernement a attribué au mois de février dernier une première subvention de 52 millions aux 33 ligues et comités régionaux concernés.

Une seconde subvention de 20 millions leur a été accordée au cours de la réunion du gouvernement de ce jour.